#### « La Huppe du Paradou »



#### 44760 La Bernerie en Retz.

Association pour la protection et la valorisation des espaces naturels , du littoral , des cheminements piétonniers , du cadre de vie et de l'environnement

Site internet : http://www.lahuppeduparadou.com

Contact : contact@lahuppeduparadou.com

La Bernerie en Retz le 18 juillet 2014

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUILLET 2014

Convoqués par un bulletin spécial daté du 1 juillet, une convocation datée du 2 juillet distribués par courrier, mais aussi par voie de presse, les membres de l'association et les personnes intéressées se sont réunis le vendredi 18 juillet à 17h30 à la salle Bellevue de la Bernerie en Retz.

# A l'ordre du jour :

- 1. Le rapport moral du Président
- 2. Le rapport financier du Trésorier
- 3. Compte-rendu des actions des commissions
- 4. Les eaux pluviales (intervention de R Le Floch)
- 5. Questions diverses

Le Président Yves Seillé remercie le Maire Thierry DUPOUE et ses adjoints Roland HENTZIEN (urbanisme) et Raymond LE FLOCH (travaux) de leur présence, Jean Paul Daviaud (environnement) étant excusé. Au moment de débuter la séance il y avait dans la salle 56 membres présents ou représentés sur les 105 membres à jour de leur cotisation 2013-2014. La séance est déclarée ouverte.

## Rapport moral du président

Yves seillé rappel les buts de l'association et énumère brièvement l'ensemble des actions sur lesquelles la Huppe du Paradou est intervenue au cours de l'année 2013/2014. Il indique que le Conseil d'Administration constitué aujourd'hui de 8 membres cherche à s'étoffer compte tenu de l'importance des dossiers en cours ou à venir avec notamment la révision du PLU.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### Rapport financier

Le rapport détaillé est exposé par Guy Bobrosky le trésorier, il fait état pour l'exercice 2013/2014 d'un déficit de 181,89 euros, avec au 30 juin 2014 d'un avoir sur compte de 315,95 euros et d'un avoir sur livret de 784,59 euros. Le budget prévisionnel est présenté en équilibre.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

## Compte-rendu des actions des commissions

- Sentier du littoral par Guy DUPIN : le dossier de servitude de passage piétonnier sur le littoral de la Bernerie est toujours au point mort, Guy en appel au Maire pour plus d'implication.
- L'Espace Naturel Sensible du vallon de Versannes par Guy Dupin: nous avons organisé en avril une réunion sur site avec le Conseil Général et la Mairie sur les aménagements réalisés en 2013, des travaux d'entretien ont été retenus. L'aménagement du bas du chemin des Doués doit devenir une priorité.
- AVAP par Jean Pierre Barbedette, qui rappelle notre participation à la Commission Locale avec nos
  propositions concernant notamment la protection des anciennes maisons rurales. Une présentation du
  dossier est consultable en Mairie.
- ZAC de la Rogère: nos interventions concernant arbres et haies ont été rappelées. Il demeure des interrogations sur ce qui sera conservé entre la tranche 2 et les jardins familiaux, à suivre avec Roland Hentzien le moment venu.
- Etude Globale du Centre Bourg par Claude Cartier: nous avons participer aux ateliers mis en place,
   Claude précise que cette étude permettra à la commune de bénéficier de financement pour la réalisation de projet et décrit quelques uns des aménagements urbains qui pourraient être concernés.
- Révisions du PLU, nous participons aux réunions des Personnes Publiques Associés, le dossier est actuellement dans la phase de diagnostic. Thierry Dupoué précise le déroulement de la procédure, qui sera longue, et donne quelques indications sur le contenu du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable ».

### Problématique des eaux pluviales

Raymond Le Floch livre quelques éléments de l'étude réalisée sur le sujet. C'est un réseau de 53 km qui est concerné, le dimensionnement des tuyaux n'est pas homogène et nécessitera des travaux importants de rénovation et donc des interventions sur les voieries.

## Questions diverses

Quelques questions diverses ont reçu des réponses soit du Maire soit de membres du Conseil.

La séance est close à 19h30 juste avant un petit moment de convivialité

Le Président

Un Administrateur

« La Huppe du Paradou » - Association de Protection et de Valorisation de l'Environnement Site : www.huppeduparadou.fr